Un meurtre au Nicaragua.

Arrestation à la Nouvelle-Orléans.

Détails intéressants.

Hier matin, il s'est fait, sur le quai du North-Eastern, à bord du navire Suldal, arrivant du Nicaragua, une assez singulière arrestation.

Le chef de la police Gaster avait reçu de Rama, en date du 14, une dépêche qui lui signalait comme coupable d'un meurtre un nommé A. G. Weatherford, de Memphis, qui était à bord du Suldal. Weatherford était accusé du meurtre de Ch. Brown.

Depuis dimanche matin, deux detectives attendaient l'arrivée du Suldal. Hier matin, dès que le navire fut en vue, les detectives se présentèrent au capitaine du navire et, après avoir exhibé leurs papiers purent arrêter Weatherford qui ne fit aucune résistance et avoua non seulement son identité, mais le fait pour lequel on l'arrêtait.

Les deux officiers prirent un cab et conduisirent le prisonnier au bureau du chef de police. Comme ni les detectives, ni le prisonnier n'avaient déjeuné, M. Gaster les fit restaurer dans un établissement voisin; puis on procéda à l'interrogatoire de Weatherford. Ce dernier n'a pas nié le meurtre; mais il déclare avoir tué l'homme qui avait détruit son bonheur et séduit sa femme.

C'est le 10 décembre, paraît-il, qu'il aurait découvert les relations qui existaient entr'elle et Brown. Il les avait trouvés dans une situation plus que compromettante, et comme il était armé d'une carabine Winchester, il les eut tués tous les deux sur place, si les explications de sa femme ne l'en eussent détourné. Cependant la conduite de Brown et sa fuite inattendue avaient confirmé ses soupçons.

Il épia alors les deux amants. Il dirigeait à ce moment l'habitation Mango. C'était pendant ses heures de travail que Brown allait trouver sa femme.

C'est dans la nuit du 9 février qu'il put se saisir d'une lettre qui lui donnait la preuve des relations intimes de sa femme avec Brown. Il était question dans cette lettre de divorce et des moyens que pouvait employer une femme pour se débarrasser de son mari.

Weatherford avait assez de preuves comme cela. Il était résolu à se venger. Dès qu'il aperçut Brown, il courut à lui, l'insulta, lui reprocha ses relations criminelles avec sa femme; puis, tirant son revolver, un Colt du calibre de 44, il fit feu. Brown s'enfuit; mais Weatherford tira un second coup, et cette fois Brown tomba. Weatherford l'acheva pendant qu'il était à terre et lui envoya deux autres balles.

De là, il alla droit à chambre de sa femme, qu'il trouva jouant avec son bébé. La vue de cette innocente créature le désarma. Il ne poursuivit pas plus loin sa vengeance.

La plantation Mango est à 45 milles de Bluefields; il monta à bord d'un yacht et alla consulter les quelques amis qu'il avait là sur ce qu'il avait à faire dans les circonstances étranges où il se trouvait. On lui conseilla de ne pas se rendre. C'est ainsi qu'il prit place à bord du Suldal.

Weatherford s'était marié en 1893, dans le Wisconsin, avec une demoiselle Haymond, laquelle avait un frère qui était propriétaire d'une plantation près de Bluefields. Il se chargea de la diriger; mais les inondations ayant détruit les récoltes, il avait cherché un emploi sur l'habitation Mango, que dirigeait Brown. Ce dernier avait 22 ans; Mme Weatherford en a 21.

Un agent de police grièvement blessé.

Hier soir, à neuf heures et demie, l'agent de police Robert Polock a été grièvement blessé, à l'angle des rues Franklin et Douane, par un individu du nom de W. M. Bascus.

Polock en compagnie du sergent Capo, avait mis un individu en état d'arrestation lorsque Bascus est intervenu en faveur du prisonnier. Voyant qu'il ne pouvait pas se débarrasser de Bascus, Polock l'a arrêté à son tour.

Il a conduit les deux prisonniers au coin, afin d'avertir la station du quatrième precinct. Bascus s'est libéré et, tirant un énorme couteau de sa poche, en a donné coup à l'agent sous le bras gauche. Le prisonnier s'est alors enfui, mais il a été arrêté aussitôt par le sergent Capo, le caporal Jacobs et les agents Labeaud et Roach.

Polock a été transporté à l'hôpital où il a été interrogé par le représentant de l'*Abeille*. Il déclare qu'il avait été averti qu'un individu causait du désordre dans la maison malfamée de Stella Adams.

Il s'est rendu aussitôt à l'endroit indiqué et a arrêté l'individu.

Quand Bascus l'a poignardé, il avait son bras droit appuyé contre un poteau. Bascus qui était, lui-même, blessé à la tête, a été également interrogé par notre reporter. Il dit qu'il est arrivé de Baton Rouge depuis quelques jours.

Il a été employé comme cuisinier dans les établissements de Fabacher, Quirk et autres. Il se trouvait à l'angle des rues Franklin et Douane quand Polock l'a arrêté sans raisons. Ayant reçu plusieurs coups de baton sur la tête, Bascus s'est servi de son couteau avec le résultat que l'on sait.

Après avoir examiné la blessure de Polock les étudiants l'ont déclarée grave.

Demande d'un répit.

Léon Beneditto, propriétaire du débit de liqueur, à l'angle des rues Canal et Carondelet, a, hier matin, présenté une pétition dans la cour civile de district, dans laquelle il demande un répit. Il accuse un actif de $22,095 et un passif de $20,385 15.

Une réunion des créanciers a été convoquée pour le 22 mars dans les bureaux du notaire Jos J. Wolfe, rue Gravier, 623.

Vol considérable.

L'avant dernière nuit, Duncan B Harrison, directeur de théâtres, a été victime d'un vol considérable. Il paraît qu'il avait une forte somme d'argent sur lui, lorsqu'il est entré dans la maison malfamée de Cleo Mitchell, rue Bourgogne près Douane.

Quelques heures, après il se trouvait dans le restaurant d'Henry Audry, où le sergent de police Cooper l'a entendu dire qu'il avait été volé d'une somme de $700 dans la maison de Cleo Mitchell.

Le sergent s'est rendu à la maison de cette dernière et a arrêté, Beulah Wilson, Cleo Mitchell, Maud Harrison, Hazel Smith et Mable South.

Hier matin, les femmes ont été conduites devant le juge de La Bretonne, mais comme Harrison a refusé de les poursuivre, elles ont été acquittées.

Quelques heures après, M. Otero, l'avocat de la poursuite de la Deuxième Cour de Police Correctionnelle, a déposé une accusation contre les femmes; elles ont été arrêtées de nouveau et mises sous $1,000 de caution chacune.

Volée.

Vers une heure, hier après-midi, Mme Richard McCoy, domiciliée à l'angle des rues Poydras et Pelican, à Algier, a été la victime d'un filou.

Elle se trouvait à la gare d'Algier, attendant le bac de la rue du Canal, lorsqu'elle a eu l'imprudence de poser son porte-monnaie, contenant $5, sur un banc, à côté. En se levant quelques instants après, elle s'est aperçue que son porte-monnaie avait disparu.

Cession de biens.

Charles H. Hamilton, propriétaire du café situé à l'angle des rues Carondelet et Commune, a hier, déposé son bilan dans la cour civile de district. Il accuse un actif de $6,852 50 et un passif de plus de $30,000.

L'affaire Blanc.

MM. Jos A. Chargois, C. D. Caffery et W. R. Elliott, les trois avocats nommés par le juge Debaillon pour défendre les frères Blanc, se sont présentés, hier matin, devant la cour de circuit de Lafayette et ont demandé au juge la permission de se retirer de l'affaire.

Ils ont déclaré que l'opinion publique était tellement contre leurs clients que même s'ils réussissaient à les faire acquitter, les citoyens n'hésiteraient pas à les lyncher.

Le juge ne s'attendait pas à cette conduite de la part des avocats et a remis sa décision à plus tard.

A cinq heures de l'après-midi, l'audience a été reprise et le juge a nommé le colonel Breaux et l'ex-gouverneur Mouton, pour défendre les accusés.

Les débats du procès seront ouverts à dix heures, ce matin.

Un voleur découvert.

L'avant-dernière nuit, un voleur est entré dans la résidence du juge Lucien Adams à l'angle des rues Dumaine et Hemparte. Il s'est introduit dans la chambre de M. Richard, un pensionnaire, où il a pris une légère somme d'argent M. Richard éveillé par le bruit, a tiré plusieurs coups de revolver sur l'intrus, mais ne l'a pas atteint.

HOTEL DE VILLE.

SALON DU MAIRE.

Comme nous l'avons dit et répété, depuis plusieurs jours, les membres de l'Olympic Club sont allés trouver le maire Flower pour obtenir de lui la permission de donner une séance de boxe avec gant.

M. Flower a, hier, donné le permis sollicité. La lutte ne dépassera pas le chiffre de 20 passes; elle aura lieu, le 25 février courant. Le montant versé pour l'obtention de ce privilège s'est élevé à ($50) cinquante dollars.

COMMISSAIRE DES TRAVAUX PUBLICS.

M. McGary, commissaire des travaux publics, a mis à l'œuvre tous les hommes dont il pouvait disposer, pour nettoyer les rues de la partie centrale de la ville.

Le Louisiana heureusement arrivé à son quai.

Hier, dans l'après-midi, le steamship Louisiana est enfin venu attérir au quai de la rue St-Louis. Le pont était encombré de passagers, heureux enfin d'être arrivés sains et saufs au port. La foule s'était rendue avec empressement au quai, pour saluer le navire qui était en retard; elle l'a accueilli par des hourrahs. Des salutes ont été échangées entre les passagers et leurs amis de la ville. Il s'est passé une grande heure avant que l'on en eut fini avec les racontars sur l'accident survenu aux Passes.

Le Louisiana fut arrivé jeudi passé, sans l'accident qui est survenu. On sait qu'il s'était embourbé lui même. L'affaire ne parut pas d'abord très grave, mais quand on essaya de débarrasser le navire, on comprit qu'il fallait travailler sérieusement pour le sortir de ce vilain pas. Seulement, le capt. Kemble se hâta de dire aux passagers qu'il n'y avait aucune inquiétude à entretenir, qu'il fallait simplement attendre la marée haute.

Malheureusement, la marée haute ne vint pas et le Louisiana dût rester au milieu de la boue où il s'était jeté.

Samedi, la situation devint sérieuse. Le Capt. Kemble fit appeler un remorqueur à son secours. Le Wood fut immédiatement expédié.

Toute la journée du dimanche le Wood resta au travail; ce ne fut que dans la soirée que le navire put être débarrassé.

Lundi matin, le brouillard était si épais que le capitaine préféra attendre que l'on put voir clair devant soi; il craignait un autre accident de même nature. Le soir, il s'est mis à pleuvoir et le brouillard était plus épais encore, il valait mieux attendre jusqu'au lendemain que de s'aventurer plus avant dans le fleuve. Ce n'est qu'à 4 heures du matin que le capitaine résolut de pénétrer dans le Mississipi. C'est ce qu'il fit, et vers midi, il était en ville.

En réalité, rien de grave n'était arrivé; seulement, il y a un l'ennui d'un travail auquel on ne s'attendait pas et, surtout d'un retard fastidieux; le navire n'a été nullement endommagé. Au total, un retard de deux jours dans la traversée, voilà tout.

Cours des Etats-Unis.

La Cour de Circuit des Etats-Unis et la Cour d'Appel se sont ajournées, hier matin, par respect pour la mémoire de Mme Don A. Pardee, femme du juge Pardee, de la Cour de Circuit des Etats-Unis.

Il y avait une affaire importante à juger, hier—celle de MM. E. G. Sargent L. S. Thorne, qui s'étaient avoués coupables de violation de la loi sur le commerce d'Etat à Etat. Ils seront condamnés aujourd'hui.

La demande d'une nouvelle audition de cause de J. C. Miller, le faux-monnayeur reconnu coupable, n'a pu être débattue, attendu qu'il est incapable de quitter le lit.

L'affaire a été ajournée.

A Port Eads.

Port Eads, 16 février—six heures du soir—Vent du nord, temps clair et agréable.

Arrivée:

Vapeur anglais Scottish Hero, de Cardiff; à Chas F. Orthwein et fils.

Le nuit dernière, vapeur norwégien Suldal, de Bluefields; à Chas Weinberger.

A trois heures du matin, vapeur anglais Coldy, de Rio de Janeiro; à la New Orleans Elevator Company.

A quatre heures du matin, vapeur américain Louisiana, de New York; à Alexander Harris.

A sept heures du matin, vapeur norwégien Breifond, de Bluefields; à Jno G. Woods.

Encore une évasion régrettable.

Le 4 février, l'officier de la police Boylan, Wm. Brennan, faisait sa ronde autour des banques pour s'assurer que chacun des hommes dont il a la surveillance font bien leur devoir. Ce soir-là il pleuvait à torrents; il longeait pendant la nuit, la rue Commune, un parapluie à la main, quand, entre Baronne et Carondelet, il aperçut deux hommes qui sortaient d'une allée. L'un des deux hommes le menaça d'un pistolet et lui ordonna de lever les mains—ce que Brennan refusa de faire. Il tira son revolver et courut à la rencontre des deux hommes qui s'enfuirent. Brennan tira plusieurs fois sur eux, mais ne les atteignit pas. Il continua cependant la poursuite d'un des fugitifs, qui prit la rue Gravier dans la direction de la rue Baronne, Brennan le suivait de près. Le pistolet à la main, il réussit à l'arrêter et à le conduire à la station du premier précinct. C'était R. B. Dean, l'homme qui vient de s'évader. D'où est il? de Chicago ou de Kansas City? On ne le sait pas encore. L'affaire de Dean devait être appelée hier devant le recorder Flonegan. Dean, qui allait être interrogé, avait pu examiner les lieux. Il était entré dans la cellule près de laquelle se trouve le banc des accusés. Cette cellule est obscure et il est difficile d'y distinguer un homme. Il y a une fenêtre qui est fermée à l'aide d'un cadenas du côté intérieur. Dean a dû s'emparer de ce cadenas et ouvrir la fenêtre. Personne ne l'a vu sortir ni traverser aucun appartement. Il était déjà loin quand on s'aperçut de sa fuite. La police s'est mise à sa recherche mais n'a pu lui mettre la main dessus. C'est là une évasion déplorable, car Dean paraît être un homme dangereux.

Les officiers ont son signalement; mais pourront-il le trouver? Toute la question est là.

Un vol singulier.

Dimanche dernier, un nommé Brady, arrivait en ville porteur d'une assez forte somme d'argent, $1000; il rentrait d'Alexandrie et alla loger dans la maison Cassidy. Il se mit à boire considérablement, surtout avec le garçon du café, tenu par Cruso et Fouroade, coin Poydras et St-Charles.

Depuis ce temps il ne sait ce qu'est devenu son argent. Fouroade avait voulu le garder pour lui, attendu qu'il le voyait ivre. Brady refusant, Fouroade avait mis l'homme sous la garde du gardien Beattie. Qu'est devenu l'argent? Personne ne le sait encore. Mais Beattie a été arrêté, ainsi qu'un nommé Biland.

Les Courses.

C'est dans un pied de boue qu'ont été courues les six épreuves hier aux Fair Grounds. Les favoris se sont assez bien comportés, car quatre d'entre eux ont fait triompher les couleurs de leurs propriétaires.

RÉSULTATS.

1ère course.—Hailstone, 1|2 (C. Reiff) 1er; Baal Gad, 15|1 (Dorsey) 2e; If, 3|1 (Songer) 3e.

2e course—Double Dummy, 9|1 (A. Barrett) 1er; Connie Lee, 1|2 (Coley) 2e; Seelbach, 3|1 (Clay) 3e.

3me course—Hano Belle, 8|5 (Dorsey) 1er; Bob Clampett, 6|5 (C. Reiff) 2e; Pirate, 7|1 (Beauchamp) 3e

4me course—Irish Lady, 8|5 (Dorsey) 1er; Damocles, 3|1 (Garner) 2e; Dave Pulsifer, 7|1 [Hirsch) 3me.

5e course—Domingo, 5|1 (Caywood) 1er; Favorite, 4|1 (Dorsey) 2e; Pop Dixon, 4|1 (T. Burns) 3e.

6me course—Pearson, 12|1 [Dorsey) 1er; Lilian E, 2|1 [T. Burns) 2e; Bustup, 20|1 [W. Dean) 3e.

NOUVELLE A LA MAIN.

Fracture. — Mme David Kenney, âgée de 62 ans, a été transportée à l'hôpital, hier matin, souffrant d'une fracture à la jambe gauche. En travaillant chez elle, l'avant-dernière soirée, rue Champs-Elysées 417, elle accidentellement tombée d'une hauteur de plusieurs pieds.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MERCREDI, 17 FEVRIER 1897.

Bas du fleuve—GRACE PITT, à 11 A M

Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND, 11 AM

Rivière Rouge—W. T. SCOVELL, à 5 P M

Grand Lake—ST-JOHN, à 5 P M

Rivière Atchafalaya—WARREN, à 5 P M

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 16 FÉVRIER 1897.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship ang Marino, Murray, Dunkerque, France

Steamship am Algiers, Maxson, Havane

Steamship ang Electrician, Bond, Liverpool

Steamship am El Rio, Quick, New York.

ARRIVÉS.

BATEAUX A VAPEUR.

Ouachita Cooley, Monroe

Warren, Trousdale, Melville

EXPORTATIONS

DUNKERQUE—par steamship Marino—2369 balles coton

Arrivages de produits.

MONROE—par steamer Ouachita—263 balles coton 3410 sacs graine coton 210 barils sucre

MELVILLE—par steamer Warren—49 balles coton 2610 sacs graine coton 103 barils sucre 16 barils mélasse

Reçu par les chemins de fer

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY.
3553 balles coton

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR
2507 balles coton

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—1263 balles coton

N ORLEANS & NORTHEASTERN RR—836 balles coton

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.—1351 balles coton

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—Fret assorti.

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR. Fret assorti.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 3 Fast Ex...7:40 am	No 6 Fast Mail...7:10am
No 7 Coast Acc. dim. excepté...8:50 am	Ex. dimanche...7:50a.m
No 1 Lim. Ex...6:50pm	No 4 Fast Ex...9:45am
Ex. dimanche...9:20 p.m	No 8 Coast Acc. dim. excepté...3 30pm
No 5 Fast Mail...9:30pm	No 2 Lim. Ex...7:50 pm
ILLINOIS CENTRAL.	
No 23, Local Mail and Express...9:00pm	No 24, Local Mail and Express...6:55am
No 3, New Orleans Limited...6:25pm	No 4, Chicago Limited...9:00am
No 1, Fast Mail...8:20am	No 2, Fast Mail 6:30pm
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 5, Memphis and Kansas City Fast Train...1:00am	No 6, Memphis and Kansas City Fast Train...4:20pm
No 21, Vicksburg Express...5:30 pm	Vicksburg Express...8 05am
QUEEN AND CRESCENT ROUTE	
No 1 Limited...8:30 am	No 2 Limited...7:10pm
No 3 Fast Mail 6:30 am	No 4...8:10am
TEXAS AND PACIFIC	
No 54, Cal. Ex. 9:15am	No 53, Cal. Ex. 6:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex...6:15pm	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex...7:20pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
Texas and Mexico Fast Mail...6:50am	California Ex...8 35pm
California Ex...7:30am	Texas and Mexico Fast Mail...8:25am
L'fay'te local...4:55pm	L'fay'te local...4:55pm
EAST LOUISIANA RAIL ROAD	
Du dépôt: de la Queen and Crescent rue Press.	
No 7...8:20 am	Tous les jours. No 8...4:00 pm
No 5...6:55 pm	Dimanche. No 6...7:20 am
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte la Hache...9:00 am	Pte la Hache...7:00am
...4:15pm	...5:00pm
Shell Beach...3:40pm	Shell Beach...10:00am
Dimanche.	
Pte la Hache...9:40 am	Pte la Hache & Shell Beach...7:15am
Shell Beach...9:40 am	Pte la Hache & Shell Beach...4:40pm
Shell Beach & Pte la Hache. 7:00pm	Shell Beach...5:00 am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Tous les jours.	
Algier...10:00 am	Algier...4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche!	
Algier...6:05 pm	Algier...9:00 am
Dimanche seulement.	
Algier...6:40 am	Algier...8:00am

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Bœufs—Choice corn-fed, par livre, gross	2½	3
Common grass fed	2	2½
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	2	2½
Vaches communes et vieilles, par tête	$8 00	$10 00
Veaux—1re qualité, par tête	7 00	$10 00
2me qualité	6 00	8 00
Veaux de choix	7 00	9 00
Communs	4 00	6 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	3½	4
mauvais	3	4
Fait Cornichons	3	3½
Moutons—Choice, par tête	2 00	2 00
Fair, par tête	1 00	2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	$30 00	$40 00
Sans qualité par tête	15 00	$25 00

CHEVAUX ET MULETS.

Mulets de ville	125	150
Mules pour habitations sucreries	115	140
Mulets pour rix et carrosses	60	100
Chevaux de selle et de voiture		
Bons chevaux de trait	100	150
Chevaux communs	50	100

TALAZAC—Décédé, mardi, 16 février 1897, à 11:30 heures P. M., EDMOND TALAZAC, âgé de 39 ans et 6 mois, natif de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissances des familles Talazac, Rebouf, Lvage et Faucon, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui mercredi, 17 février 1897, à 4 heures P. M., de sa dernière demeure, rue Bourgogne entre les rues St Philippe et Ursulines.

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 rue Ste-Anne,

Téléphone No 1043.

1 déc—3m

Nous avons appointé M. Angust Schmeltje gérant de notre succursale de la Nouvelle-Orléans, succédant à M. J. L. Knoepfler.

ANHEUSER-BUSCH BREWING ASS'N., St-Louis, Mo.

14 fév—dim mar jeu sam

La femme bicycliste dite: "Mouche."

Annetta Paula, bicycliste française, monte sur son bicycle la tête en bas. Elle décrit des arabesques sur une superficie de soixante-quinze pieds, sur le plafond d'un théâtre. Un filet est placé sous elle afin de la protéger contre tout accident.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Winnie Lane.

No 51,646—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS—A. A. Lessps, encanteur—Bureau 405 rue Carondelet—MERCREDI, 17 février 1897, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne; en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E" daté et signé le 9 février 1897, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessous intitulée et identifiée, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de ladite succession—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes et dépendances là-dessus, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 9 dans l'îlot borné par la Promenade Carondelet, les rues Prieur, St Pierre et Romati, mesurant 27 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Prieur sur 99 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur le côté le séparant des lots Nos 5, 6, 7 et 8, et la même profondeur le séparant du côté des lots 5, 11, 12 et 13, et 27 pieds 8 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond, selon le plan de Pilié et Depouilly, daté le 25 décembre 1885, déposé en l'étude de R. J. Ker, Esq., auquel on traite en cette ville.

Les améliorations consistent de la substantielle résidence double en bois à un étage, connue comme le No 614 rue N. Prieur, contenant en tout quelques 5 ou 6 chambres.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de l'année courante au-dessus du prix de l'adjudication, et laissant, au moment de la vente, le dépôt usuel de 10 0/0 pour lier la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Jno R. Léger, Esq., notaire.

12jan—13 20 26 fév 1 8 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de Maison et d'un Piano.

Succession de W. C. Ayres.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,014—En vertu d'un ordre de vente daté le 5 février 1897, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 17 février 1897, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Ste Anne entre les rues Royale et Chartres: Un lot de Meubles assortis etc, conformément à un inventaire.

Ainsi—Un Piano.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 fév—6 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu, Installations, etc., du Magasin de Marchandises Sèches et d'Articles de Fantaisie.

—AUSSI—

Un Assortiment de Meubles de Maison et du Contenu d'un Magasin de Variétés, etc

Dalebaiser et Worms vs Herman F. Onsen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,175—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux jours, heures et sur les lieux ci-après désignés:

1° Le MARDI, 16 février 1897, à 10.30 heures A M., sur les lieux, nouveau No 611 rue Ursulines—Le Contenu installations, stock de Marchandises etc, du Magasin de Marchandises Sèches et d'Articles de fantaisie, sur les dits lieux, d'après inventaire enregistré.

2° Le MERCREDI 17 février 1897, à 10.30 heures A. M., sur les lieux nouveau No 2523 Chemin de Bayou.

Le contenu de installations d'un magasin de marchandises sèches et de variétés et aussi un lot de meubles de maison dans le dit local, d'après un inventaire enregistré.

Seul dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
5 fév—5 6 9 10 13 16 17

PIERRE LABAT informe ses amis et le public qu'il a hérité de M. Marco Desina le CONTINENTAL SALOON, 728 rue Gravier près Carondelet, et qu'il sera les meilleurs vins, liqueurs, etc. Lunch chaud de 10 heures A. M. à 1:30 P. M.

Référant au ci-dessus, MARCO DESINA sollicite la continuation du patronage si libéralement accordé à lui-même pour M. Pierre Labat. 16 fév—1m

CHARBON.

Le meilleur Pittsburg -- 40 sous

—AUSSI—

ANTHRACITE

Grandeurs Egg-Stone et Noisette.

COKE DE GAZ

Délivrés gratis dans toutes les parties de la ville

W. G. COYLE & CO.,

393 rue Carondelet, encoignure Union.

4 déc—

TEXAS EL PASO T AND P ROUTE PACIFIC

LIGNE COURTE

—POUR—

Hot Springs, Nord Texas

—ET—

CALIFORNIE.

Bureau des Billets: 632 Canal

Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie

Heures des arrivages et des départs.

Ex. de Ft. Worth et Cal...	Départs	Arrivages.
Ft Worth & Hot Springs Ex	7:20 p.m.	8:15 a.m.
	6:55 p.m.	9:15 a.m.

Le train de 8:15 a.m. a des chars dortoirs buffet, Pullman à Fort Worth et fait connection à Fort Worth avec des chars dortoirs Pullman pour El Paso, Denver et San Francisco.

Le train de 7:20 p. m. a des chars dortoirs-buffet Pullman à Shreveport, Marshall, Hot Springs et Little Rock; aussi des chars dortoirs directs à Monroe et Alexandrie.

Prenez les chars électriques de la rue Jackson ou de la rue Tchoupitoulas, via le Ferry de la rue Jackson pour Gretna. Les trains quitteront Gretna à 8:40 a. m. et 7:55 p. m

Pour des billets et d'autres informations s'adresser à

A. S. GRAHAM, agent des passagers et des billets, 632 Canal, N.-O., Lne. J. H. MYERS, agent de ville des passagers, N. O. GASTON MESLIER, agent général des passagers et des billets, Dallas, Tex. L. S. THORNE, Troisième vice président et directeur général

Dallas Tex. 1er janv—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY AUCTION & COM. CO.

Comptes non-collectés et billets à recevoir.

Vigne et Pepin vs leurs créanciers.

No 44,716—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté 16 février 1897, et à moi adressé, je procéderai à la vente à l'enchère publique le Mercredi 3 mars 1897, à midi dans le magasin nouveau No 518 rue Magnolia, entre Poydras et Lafayette

Les comptes non collectés et billets à recevoir appartenant à la dite insolvabilité.

Conditions—Comptant.

D. E MORPHY, Auction & Com. Co.
EDWARD RANQUETAT, Encanteur.
17 fév—1 734 28—3 mars

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES

—DE—

VALEUR

Améliorées et Vacantes dans les Premier et Sixième Districts.

Nos 1662, 1664 et 1666 rue Tchoupitoulas, entre les rues Market et St-James.

Elégant magasin et résidence en briques à deux étages. Une bâtisse en briques à un étage et d'autres bâtisses dans le fond et écurie faisant face à la PLACE MARKET.

Lot vacant contigu au dessus faisant face à la rue Tchoupitoulas.

MAGNIFIQUE LOT VACANT.

Faisant face à la rue LAUREL, entre les rues Soniat et Dufossat, 74 pieds sur 125 pieds.

Succession de Geo. C. Auer.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. No 48,986.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 723 (ancien No 155) rue Commune—MERCREDI, le 17 mars 1897, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable E. H. Richter juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 5 février 1897 pour le compte de la dite succession, les propriétés ci après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Bourbon, Bourgogne, Union et Rempart; le dit lot mesure 27 pieds 4 pouces de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 60 pieds entre lignes parallèles, mesure française, et fut acquis par la défunte, Mathilde Bienvenu de la succession de Mlle Elize Bienvenu, No 46,141 de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, d'après un jugement rendu et signé le 19 juin 1895, par l'Hon N. H. Eighter, juge de la dite cour, et enregistré dans le bureau des transferts, livre 156, folio 491.

Les améliorations consistent en une résidence double à un étage, en bois et ardoisée, contenant 3 chambres de chaque côté, aussi bâtisse double dans le fond, ayant une chambre de chaque côté, citerne de chaque côté, lieux d'aisances, etc., et louée à raison de $9 00 par mois par côté, connue par les Nos municipaux 1629 et 1631 rue Bourbon.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou quelque sorte a tué dans le Troisième District de dette ville, dans l'îlot borné par les rues Laharpe, St Bernard, Columbus, Villars, Planché (maintenant Marais) désigné comme lot No "cinq." Le dit lot mesure 32 pieds 9 pouces de face à la rue Laharpe sur une profondeur de 81 pieds 3 pouces 2 lignes sur la ligne de division du lot No 5 et 89 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne du fond jusqu'au lot No 8 et se fermant en une pointe dans le fond, le tout se fermant à un plan fait par A. de Armas, en date du 20 avril 1872 et annexé à un acte passé pardevant Théodule Boisson, notaire, dans ce bureau en date du 14me jour de septembre A. D. 1872, étant la même propriété acquise par la dite défunte Mlle Mathilde Bienvenu, par achat, de Mlle Marie A. Le Monnier, par acte passé pardevant Martin Vocrhies notaire en cette ville, le 21me jour d'octobre 1886 et enregistré dans le bureau des Transcrits, Livre 126, Folio 243.

Le améliorations consistent en une résidence simple à un étage en bois et ardoisée, ayant 2 chambres, cabinet et petite galerie dans le fond, aussi cuisine ardoisée à deux étages dans le fond, ayant une chambre en haut et une chambre en bas, lieux d'aisance citerne, etc. Louée $9.00 par mois. Connue par le No municipal 1358 rue Laharpe.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance à un et deux ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date, avec les sûretés usuelles pour les assurances et les honoraires d'avocat pour réclusion. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. J. Formento, notaire, aux frais des acquéreurs.

13jan—13 20 27 fév 3 10 17

PAR VINCENT & CO.

VENTE DE SYNDIC, à crédit de Tapis, Linoleum, Stores de Fenêtre, Natter, Installations, étant le stock entier laissé par A. R. Brousseau vs ses Créanciers, No 50 957.

Il sera vendu le JEUDI, 25 Février 1897, à 11 heures du matin, aux magasins Nos 131 et 133 rue Chartres, en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Eighter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 11 février 1897, à savoir—

Le contenu tout entier de dits magasins, consistant en tapis, linoleum, nattes, rugs, stores de fenêtre et articles de maison, etc.

Ceci est l'offre le plus grand de ce genre de marchandises qui ait jamais été faite dans ce marché.

Aussi

Les installations, pupitres, coffre fort en fer, comptoir, chaise, etc.

Termes et conditions—Le stock tout entier ensemble avec tous les pupitres, installations et équipements se vend d'abord offerts en bloc. Dans le cas où le prix offert en bloc n'est pas considéré satisfaisant par le syndic, il sera pas vendu et alors le stock entier sera vendu en lots.

L'inventaire et le stock peuvent être examinés à toute heure.

Les 3 mois de crédit seront accordés à la vente.

14 fév—14 18 22 25

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés dans le Sixième District.

917 et 919 rue Berlin, entre les rues Camp et Magazine.

Succession de William Kinberger.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 48,133.

PAR E. CURTIS, encanteur—Bureau anciens Nos 54 et 56 rue Baronne—Le MERCREDI, 17 février 1897, midi, à la Bourse d'Encan de la